



## Problèmes avec les cours minerves

Par **Morgane27**, le **10/06/2014** à **15:37**

Bonjour a tous,

J'ai moi aussi des problèmes avec les cours minerves.

Je me suis inscrite au mois de Janvier ( le 20 Janvier) chez eux pour faire un CAP Petite enfance, puis 2 mois après ( le 10 Mars) donc avant les 3 mois de rétractation j'ai décider d'arrêter car j'ai trouver un CDI donc plus le temps pour mes cours. Je leur en ais fait part, j'ai donc envoyer une lettre recommandé avec accusé de réception pour résilier mon contrat chez eux, j'ai du payer 90€ et j'ai fait opposition au prélèvement. Cependant, depuis le 5 Mars il me demande de payer 127€ pour les cours de Février ou Mars ; a ce jour je ne les toujours pas payer car ayant déjà payer les frais de résiliation et n'ayant jamais fait leur cours j'estime que je n'ai pas besoin de les payer. Sauf qu'aujourd'hui il m'ont envoyer un email comme quoi il allez envoyer mon dossier à une société de recouvrement extérieur et qui me réclamera le solde de ma formation dans son intégralité sans possibilité d'arrangement financier et pourra entamer une procédure judiciaire à mon encontre et exiger les intérêts légaux et les frais de justice.

Qu'est-ce que je dois faire ? [smile17]

Merci